

Israël suspend la détention d'un Palestinien en grève de la faim

5 février 2016

La Cour suprême israélienne a suspendu temporairement jeudi soir la détention du journaliste palestinien Mohammed al-Qiq. En grève de la faim pendant 72 jours, le journaliste restera en observation dans un hôpital israélien et ne sera pas libre de ses mouvements.

Il avait commencé sa grève de la faim en novembre dernier pour protester contre son arrestation qu'il jugeait abusive. Le Palestinien de 33 ans avait été arrêté chez lui en Cisjordanie le 21 novembre. Depuis Mohammed al-Qiq avait été placé mi-décembre en détention administrative, régime extrajudiciaire controversé qui permet la détention sans inculpation ni procès pour des périodes de six mois renouvelables indéfiniment.

Soixante-douze jours plus tard, Mohammed al-Qiq, journaliste palestinien qui travaille pour une chaîne de télévision saoudienne, voit donc sa détention suspendue par la Cour suprême israélienne. La plus haute juridiction de l'Etat d'Israël a estimé que son état de santé était suffisamment sérieux.

Mais le journaliste originaire du sud de la Cisjordanie n'est pas non plus libre. Il reste hospitalisé et doit demander l'autorisation s'il veut être transféré dans un autre hôpital par exemple.

Faire annuler la condamnation

A Ramallah, son comité de soutien s'est réjoui de cette décision même si des séquelles durables, notamment sur son cerveau, sont redoutées. Ces derniers jours, Mohammed al-Qiq ne pouvait plus parler.

Plusieurs rassemblements avaient été organisés en Cisjordanie, à Gaza et en Israël pour réclamer sa libération. Jawad Boulos, l'avocat du journaliste, affirme que son client lui a demandé de se battre pour l'annulation pure et simple de sa condamnation. On ne peut pas condamner quelqu'un qui fait uniquement son travail comme journaliste, assure l'avocat.

Source : <http://www.rfi.fr/moyen-orient/2016...>

[AGIR pour Mohammed Al-Qiq.](#)

- Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Israel-suspend-la-detention-d-un-Palestinien-en-greve-de-la-faim>